



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2021 - 064
Séance du 15 octobre 2021

Création d'une chaire de Professeur Junior

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 4

Nombre de vote pour : 17

Nombre de vote contre : 3

Nombre de vote blancs : 6

Ce point a fait l'objet d'un avis du Comité Technique du 30 septembre 2021 et du CAC du 8 octobre 2021.

Un vote à bulletin secret est demandé. La majorité des membres présents ou représentés nécessaire pour l'adoption est de 14.

La création d'une chaire de Professeur Junior, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Fait à Arras, le 15 octobre 2021

Le Président,
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

Chaire de professeur junior (année universitaire 2021 - 2022)

Composante	Corps	Section(s) CNU	Libellé section(s)	Profil	Laboratoire d'adossement
UFR STAPS	PR	16 / 74	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale / Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Soutenir le Lien social avec des Interventions PsychoSociales (DSG 2)	UREPSS (atelier SHERPAS)